

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 8 AVRIL 2015**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

ARRONDISSEMENT  
DU  
RAINCY

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait  
afficher aujourd'hui à la porte de  
la Mairie le compte rendu  
sommaire de la séance du Conseil  
Municipal du 8 avril 2015 et qu'il  
a été fait ... observation.

Le 15 avril 2015,



L'an deux mille quinze le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

**PRESENTS** : M. BESHIZZA (sorti lors du vote des délibérations N° 4 à 6) – Mme MAROUN (Présidente de séance lors du vote des délibérations n° 4 à 6) – M. CANNAROZZO – Mme LAGARDE – MM. AYYADI – CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN (sortie lors du vote de la délibération N°18) – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI (sorti lors du vote des délibérations N° 7 à 9) – Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN (sorti lors du vote de la délibération N° 11) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES (arrivé à 20h10) – Mme DRODE (arrivée à 20h05) – MM. LORENZO – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS – M. SEGURA (sorti lors du vote des délibérations N° 5 et 6) – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG (arrivé à 20h05 – sorti lors du vote des délibérations N° 7 à 9) – CHALLIER – Mlle ABDELLAOUI (sortie lors du vote des délibérations N° 7 à 9 et N° 17 à 21)

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANTS**

Mme DELMONT-KOROPOULIS  
Mme RADE  
M. LAOUEDJ  
Mme BEZZAOUYA

**MANDATAIRES**

Mme MAROUN  
M. AYYADI  
M. CHALLIER  
Mme DEMONCEAUX

**ABSENTE** : Mme FOUGERAY

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame SAGO a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En début de séance, le Maire rend hommage au nom du Conseil Municipal, aux agents de la Ville pour leur action dans le cadre de l'explosion de l'immeuble sis rue Jules Princet / Boulevard de l'Hôtel de Ville, qui a eu lieu dans la soirée du lundi 9 mars 2015.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND ACTE** des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - (délibération n°22),

**par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

- APPROUVE** les comptes de gestion de l'exercice 2014 établis par la Trésorière Principale : Budget Principal Ville (*délibération n°1*), Budgets annexes Assainissement (*délibération n°2*) et Restauration Extra-scolaire (*délibération n°3*),  
le cahier des charges sur la cession d'un droit au bail du local commercial et de l'appartement attenant, sis 4 bis avenue Anatole France (*délibération n°20*),  
la cession du bien vacant et sans maître transféré dans le domaine privé communal situé 15 rue Yvonne (*délibération n°21*),
- ADOPTE** les comptes administratifs de l'exercice 2014 (après avoir élu à l'unanimité Mme MAROUN pour présider la séance lors de la présentation des délibérations relatives au compte administratif) : Budget Principal Ville (*délibération n°4*), Budgets annexes Assainissement (*délibération n°5*) et Restauration extra-scolaire (*délibération n°6*),
- DECIDE** l'affectation du résultat de fonctionnement 2014 : Budget Principal Ville (*délibération n°7*), Budgets annexes Assainissement (*délibération n°8*) et Restauration Extra-scolaire (*délibération n°9*),
- ACCORDE** une remise gracieuse à un administré concernant le titre de recettes émis pour le raccordement au réseau d'assainissement de sa propriété (*délibération n°15*),
- AUTORISE** le Maire, à signer :
- la convention de partenariat relative à l'octroi du restant de la subvention au titre de l'exercice 2015, à l'association suivante : GRAJAR (*délibération n°16*),
  - les conventions d'animation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) par des intervenants bénévoles dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, au titre de l'année 2015/2016, avec les associations suivantes : Association A.D.I.O.T, Association Amicale Scrabble d'Aulnay et l'Association O'LUDO CLUB (*délibération n°19*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

- ADOPTE** **chapitre par chapitre**, les budgets primitifs de l'exercice 2015 avec la reprise des résultats du compte administratif 2014 : Budget Principal Ville (*délibération n°10*), Budgets annexes Assainissement (*délibération n°11*) et Restauration Extra-scolaire (*délibération n°12*),
- FIXE** le montant des impositions des taxes directes locales selon les modalités suivantes :
- Taxe d'habitation : 25,05 %
  - Taxe foncière (bâti) : 14,40 %
  - Taxe foncière (non bâti) : 24,59 %
  - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 32,24 %
  - Produit des contributions directes à verser au SEAPFA : 1 323 899 €
- (*délibération n°13*),
- le taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) à 9,52 % pour l'année 2015 (*délibération n°14*),

- AUTORISE** le Maire, à signer :
- les conventions de partenariat relatives à l'octroi du restant de la subvention au titre de l'exercice 2015, aux associations suivantes :
    - AEPC,
    - ACSA,
    - CREA,
    - CREO,
    - IADC,
    - INITIATIVE PORTE NORD EST,
    - FEMMES RELAIS,
    - MAISON JARDIN SERVICE,
    - MEIFE,
    - MENAGE ET PROPLETE,
    - MISSION VILLE AULNAY,
    - OFFICE DU TOURISME,
    - RICOCHET,
    - SADDAKA
- (délibération n°16),

**DECIDE** l'attribution de subventions, au titre de l'année 2015, aux associations sportives (délibération n°17),

**AUTORISE** le Maire, à signer l'avenant n°6 avec la Société Aulnay Energie Services (AES), dans le cadre de la Délégation de Service Public, concernant la modification des formules d'indexation des prix prévus à l'article 34 de la Convention et à la mise en place d'un bordereau des prix pour la prise en charge des travaux de réparation en urgence intervenant sur le réseau de la copropriété de La Morée (délibération n°18),

---

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

**PREND** connaissance :

des décisions n° 361 et 388 à 415 inclus concernant :

- la convention entre la Cité de la Musique et la ville d'Aulnay-sous-Bois concernant le projet chorégraphique en vue de la réalisation d'une partition chorégraphique lors de deux restitutions le 14 mars 2015 (Compagnie MAD),
- la convention de formation professionnelle continue organisée au Conservatoire à Rayonnement Départemental (MEDIATION JEUNESSE ART ET CULTURE),
- la participation financière pour les Seniors aulnaysiens aux sorties promenades organisées en mai 2015,
- la résiliation du marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les dispositifs de prévention et de sécurité de la ville d'Aulnay-sous-Bois (SECTRANS CP CONSEILS),
- l'entretien et la maintenance de l'ascenseur de l'école élémentaire Ambourget, au titre de l'année 2015 et renouvelable jusqu'en 2018 (Société THYSSENKRUPP),

- la résiliation des marchés portant sur les prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux, au titre de l'année 2014/2015 et renouvelable jusqu'en 2017/2018 :
  - Lot n°1 (GUILBERT PROPLETE),
  - Lot n°2 (CLEAN CONFIANCE),
- la mise à disposition de locaux communaux sis 72 bis allée du Merisier au profit des associations suivantes :
  - AVENIR GRANDIR INVESTIR REUSSIR (AGIR),
  - LES COLIS DU CŒUR,
  - SOLID'R,
- la fourniture, la mise en place, les prestations annexes et la maintenance des moyens de pointage dans les établissements de la Petite Enfance (Société TEAMNET),
- l'organisation de stages et de concerts de musique de chambre pour les étudiants en cycle spécialisé du Conservatoire à Rayonnement Départemental (Association PROQUARTET),
- l'entretien et la maintenance pour le monte-charge de la régie Bâtiments et pour l'ascenseur du bâtiment administratif des Espaces Verts du Centre Technique Municipal – Avenant n°1 (Société THYSSENKRUPP ASCENSEURS),
- les modifications de l'institution de la régie de recettes pour :
  - la Scène de Musiques Actuelles Le Cap,
  - le stationnement des professionnels de santé et des agents du Service Maintien à Domicile,
- l'assistance à la rédaction de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance – Avenant n°1 (Cabinet d'étude ESPACE RISK MANAGEMENT – ERM),
- l'assistance pour la mise en place d'un conseil des droits et devoirs des familles et du dispositif de participation citoyenne « Voisins Vigilants » - Avenant n°1 (Cabinet d'étude ESPACE RISK MANAGEMENT – ERM),
- la signature des marchés passés en procédure adaptée, concernant :
  - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant :
    - l'organisation d'ateliers d'éveil musical et découverte de la percussion en milieu scolaire, le premier semestre 2015 (Association ACFE),
    - le concert de Souad MASSI, le 28 mars 2015 (Société BLUE LINE PRODUCTIONS),
    - le concert de BROUSSAI, le 20 mars 2015 (Association YOUZ),
    - la représentation de JOKE, le 14 février 2015 (Société YUMA PRODUCTION),
  - la réalisation et la réparation de prothèses dentaires non orthodontiques, au titre de l'année 2015 et renouvelable en 2016 (ART DENT – LDA – Centre de Santé d'Argenteuil FERNAND GOULENE),

- la fourniture de billets d'avion pour les congés bonifiés du personnel communal et du CCAS, au titre de l'année 2015 et renouvelable en 2016 (CAROL VOYAGES – AIR FRANCE),
  - la fourniture et la mise en œuvre d'un système d'information de gestion financière, au titre des années 2014 à 2015 – Avenant n°1 (Société CIRIL),
  - la fourniture de corbeilles de rue, au titre de l'année 2014/2015 et renouvelable jusqu'en 2017/2018 (Société EQUIP'URBAIN),
  - l'étude d'impact de la création d'une voie nouvelle entre Pavillons-sous-Bois et Aulnay-sous-Bois (Société TRANSITEC),
  - l'achat de données extraites des fichiers Filocom 2003 et 2013 utilisées par la Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme en vue de la réactualisation des données immobilières du PLH et PLU (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement – CEREMA),
  - le conseil et l'assistance à la mise en œuvre d'une politique tarifaire des services publics (Société ACTION CONSEIL TERRITOIRE),
- 
- la signature des marchés d'appel d'offres ouvert, concernant la fourniture de carburants pour le parc automobile et de combustibles liquides pour les chaufferies communales, au titre de l'année 2015 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société DELOSTAL & THIBAUT).

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le jeudi 9 avril 2015 à 00 h 30.*



**Bruno BESCHIZZA**  
Maire d'Aulnay-sous-Bois  
Conseiller Régional d'Ile-de-France